

1

ORGANISME GESTIONNAIRE DU LYCÉE MAURICE DELAFOSSE : L'APEP, Association des Parents d'Elèves Propriétaires: C'est une association apolitique, laïque et à but non lucratif.

Elle est régie par des statuts et un règlement intérieur.

DROIT D'ADHESION : Chaque parent devra s'acquitter d'un droit d'adhésion **unique** à l'APEP de **35 000 FCFA** à l'inscription de l'élève. Ce droit d'adhésion est payable une seule fois pour un seul enfant même si le parent a plus d'un enfant inscrit dans l'établissement.

	MONTANT DE LA SCOLARITÉ	1 ^{ER} PAIEMENT À L'INSCRIPTION	2 ^{ème} PAIEMENT 05/10/2018	3 ^{ème} PAIEMENT 07/12/2018	4 ^{ème} PAIEMENT 08/02/2019
COLLÈGE	2 295 000	695000	600 000	500 000	500 000
LYCÉE	2 515 000	715 000	700 000	600 000	500 000

- **Après acceptation du dossier, le règlement du 1^{er} paiement doit intervenir dans un délai de 3 jours.**

- Soit par chèque
- Soit par versement à un guichet SIB sur le compte du lycée Maurice Delafosse

Code banque	guichet	N° de compte	Clé RIB
CI007	01041	327 837 800 100	75

- ✓ Pour les **nouveaux parents** : Ajouter les frais de timbre plus le droit d'adhésion 35 000 au montant du 1^{er} paiement et préciser le nom, prénom, classe de l'enfant sur le bordereau de versement.
- ✓ Pour les **anciens parents** (réinscription ou/et nouvelle inscription): Ajouter uniquement les frais de timbre au montant du 1^{er} paiement et préciser le code parent (ex : Pxxxxxx) donné à la comptabilité sur le bordereau de versement.
- ✓ Rapporter le bordereau de versement déchargé par la banque à la comptabilité.
Au-delà de ces 3 jours les dossiers sont mis en liste d'attente.
- **En cas de désistement le 1^{er} paiement n'est pas remboursé quelque soit la date de désistement.**
- **Toute année scolaire entamée est due intégralement sauf cas de force majeure.**

2

ASSURANCES : Le lycée a souscrit une police d'assurance responsabilité civile pour tous les élèves.

3

RESTAURANT SCOLAIRE – TRANSPORT SCOLAIRE – ACTIVITÉS PARA-SCOLAIRES – ASSOCIATION SPORTIVE.

(Informations et inscriptions dans l'établissement auprès des services concernés)

4

DROITS D'EXAMENS SESSION JUIN 2019 : (DNB, EA, BAC) seront communiqués ultérieurement.